



VATTETOT-SUR-MER

# Vattetot Infos

NOVEMBRE 2016

*L'Automne est là ...  
Le bulletin a pris ses couleurs  
autumnales aussi !  
Bonne lecture*

*Helen Motte*

## NOËL APPROCHE !!!!

Les nouveaux habitants ayant **des enfants de dix ans ou moins et qui ne seraient pas venus en mairie** risquent que le Père Noël de la commune ne sache pas qu'il a des cadeaux à déposer pour eux **lors de la fête de Noël prévue le 9 Décembre à 18h la salle des fêtes (plus d'infos en Décembre) !**

**Nouveaux habitants ou nouveaux parents d'ailleurs ! pensez-y !**

## A BIENTÔT EN MAIRIE

Que vous soyez en résidence principale ou secondaire, **pensez à vous présenter en mairie!**

Cela nous permet d'avoir le plaisir de faire votre connaissance, de connaître aussi les effectifs des enfants à scolariser, de vous inscrire sur les listes électorales, de vous ajouter à nos contacts pour recevoir le bulletin, etc... Alors à bientôt !

## Espace pavillonnaire LE CLOS MASURE

Nous vous informons de la disponibilité de :  
**3 parcelles (lot 1, lot 2 et lot 3)**



*« Le clos masure »*

**LOTS DE 69 000 € À 73 000 €**

Lot 1 : 1066 m<sup>2</sup> Lot 2 : 1015 m<sup>2</sup> Lot 3 : 1075 m<sup>2</sup>

viabilisés, clôturés, portails posés  
et fourniture d'une citerne d'eau de pluie.



VATTETOT-SUR-MER

Pour tous renseignements,  
s'adresser à la mairie :

02 35 27 31 70  
vattetot.sm@wanadoo.fr

## REPAS DE NOËL des aînés du village.

La Municipalité et le Club des Falaises convient cordialement les retraités du village et leurs conjoints au déjeuner amical qui aura lieu **le dimanche 11 décembre 2016, à partir de 12 heures 15, au restaurant «Le Puits Fleuri».**

**Vous serez très aimable de vous inscrire au plus tard le Mercredi 30 novembre 2016** en contactant :

Mme Danièle CROCHEMORE (02 35 27 31 90)  
ou Mme Michèle DUTOT (02 35 28 68 42)

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

**Monsieur le Maire, les enfants du Conseil Municipal Enfants invitent les habitants de la commune à la cérémonie organisée le Vendredi 11 NOVEMBRE afin de célébrer l'Armistice de 1918**

10h00 Messe à Yport  
11h15 Rassemblement à la Mairie  
11h30 Dépôt d'une gerbe  
au Monument aux Morts.

A l'issue de la manifestation, un vin d'honneur sera offert par la commune aux personnes présentes.

## PERMANENCES DE LA MAIRIE :

**LES MERCREDI de 9H à 11H  
LES VENDREDI DE 18H À 19H30  
ET LE SAMEDI MATIN SUR RDV**

Pour le bon déroulement de certaines démarches administratives et le respect de tous, nous vous demandons de ne pas attendre la fin de la permanence pour vous présenter en Mairie.